

EXTRAIT

du procès verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 11 avril 2008

Présidence : Pierre ó André Gaudin, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis intermunicipal no 2/2008 relatif à la création du Groupement forestier du Sépey ó Mormont,
- ouï le rapport de la commission,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à ratifier les statuts du Groupement forestier du Sépey - Mormont
2. de donner décharge à la commission de son mandat

Ainsi délibérer en séance du 11 avril 2008

Le Président :
Pierre ó André Gaudin

La Secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, attesté, la secrétaire